



Du rôle du distributeur de films...

Les propos tenus par la FNCF lors du 64^e Congrès des Exploitants, et plusieurs articles publiés récemment dans la presse économique prouvent que le rôle du distributeur est pour le moins sous-estimé. Quant à celui du distributeur indépendant, il est parfois complètement ignoré.

Les distributeurs de D.I.R.E, Distributeurs Indépendants Réunis Européens, tenaient donc à rappeler quelques points essentiels concernant leur rôle dans la filière cinématographique.

Le distributeur n'est pas simplement un intermédiaire entre le producteur et l'exploitant : il a un rôle fondamental dans l'existence même des films.

- D'une part, il assure une part essentielle de leur financement, via le versement de minima garantis - i.e. des avances sur recettes faites au producteur.

Très souvent désormais, l'engagement financier du distributeur - que ce soit par les minima garanti ou par les frais de sortie en salle - est une condition sine qua non pour qu'un film se fasse. L'intervention du distributeur déclenche l'accord des chaînes de télévision, des Soficas, souvent celui des régions. Sans les distributeurs, peu de producteurs pourraient financer leurs films, l'investissement total du distributeur étant supérieur à 20% du budget du film dans de nombreux cas.

De plus, le distributeur apporte bien souvent les seuls fonds privés dans le financement (hormis les chaînes de télévision privées bien entendu). Ceci est d'autant plus vrai pour les films d'auteur.

- D'autre part, il est reconnu que la valorisation d'un film, sur laquelle se bâtit toute sa carrière bien au-delà de sa programmation en salle (carrières vidéo et télévisuelle), repose essentiellement sur le travail du distributeur. C'est précisément grâce à la qualité de la sortie du film, soutenue par des frais d'édition conséquents, que les films acquièrent leur notoriété et leur valeur commerciale future.

A titre d'exemple, les **distributeurs de D.I.R.E ont investi 78M€ dans le cinéma français et européen en 2008** (72M€ en 2007), minima garantis et frais d'édition inclus.

Ces chiffres ne représentent qu'une partie des investissements totaux des distributeurs indépendants français*, les sommes globales étant bien plus conséquentes.

A titre de comparaison, la contribution de France Télévision à la production cinématographique d'œuvres françaises et européennes était de **53M€ en 2007** (préachats + coproduction cumulés).

Enfin, il faut rappeler que les distributeurs indépendants ont un rôle de « découvreurs » qui favorise le renouvellement des talents et leur font peu à peu rencontrer un large public. Beaucoup de metteurs en scène français, et la plupart des grands auteurs européens, ont été amenés au public par les distributeurs indépendants ; parmi eux :

*Dont Mars, ARP, Gebeka, Océan...

Jacques AUDIARD, Bertrand BLIER, Pascal BONITZER, Catherine BREILLAT, Valeria BRUNI-TEDESCHI, Laurent CANTET, Claude CHABROL, Patrice CHEREAU, Catherine CORSINI, , Marina DE VAN, Claire DENIS, Raymond DEPARDON, Arnaud DESPLECHIN, Pascale FERRAN, Patrick GRANDPERRET, Robert GUEDIGUIAN, Christophe HONORE, Benoit JACQUOT, Abdellatif KECHICHE, Cédric KLAPISCH, Jan KOUNEN, Arnaud et Jean-Marie LARRIEU, Julie LOPES CURVAL, Dominik MOLL, Gaspar NOE, François OZON, Manuel POIRIER, Jacques RIVETTE, Eric ROHMER, Bertrand TAVERNIER, André TECHINE, Laurent TIRARD...

Mais encore :

Fatih AKIN, Pedro ALMODOVAR, Theo ANGELOPOULOS, Wolfgang BECKER, Marco BELLOCHIO, Roberto BENIGNI, Nuri Bilge CEYLAN, Youssef CHAHINE, Isabelle COIXET, Manoel DE OLIVEIRA, Luc & Jean-Pierre DARDENNE, Andreas DRESEN, Stephen FREARS, Tony GATLIF, Paul GREENGRASS, Michael HANEKE, Otar IOSSELIANI, Aki & Mika KAURISMAKI, Krzysztof KIESLOWSKI, Emir KUSTURICA, Mike LEIGH, Ken LOACH, Pavel LOUNGUINE, Nikita MIKHALKOV, Nanni MORETTI, Roman POLANSKI, Carlos SAURA, Alexandre SOKUROV, Istvan SZABO, Denis TANOVIC, Tom TYKWER, Thomas WINTERBERG, Lars VON TRIER, Wim WENDERS, Michael WINTERBOTTOM...

Ce sont ces auteurs, présents dans tous les grands festivals, qui représentent aujourd'hui un maillon indispensable du maintien des valeurs que revendique la culture européenne: diversité, qualité, ouverture sur le monde.

Si l'on considère les films européens présents en sélection officielle au Festival de Cannes sur les trois dernières années, on constate qu'environ 80% d'entre eux sont distribués par des indépendants.

A eux seuls, depuis 2000, les **distributeurs de D.I.R.E** représentent:

- o 9 Palmes d'or
- o 7 Grands Prix
- o 7 Prix de la mise en scène
- o 6 caméras d'or

Enfin, pour répondre à certains propos selon lesquels « les distributeurs se serviraient tout de suite sur les recettes des entrées en salle » - cf article dans les pages Economie du Figaro du 9 octobre dernier, *Les Internauts financent le cinéma* - nous tenions à rappeler que les premiers à bénéficier des recettes des films en salle ne sont pas les distributeurs : ce sont très logiquement les exploitants. En effet, ce sont eux qui encaissent ces recettes aux guichets de leurs salles et sont donc les premiers à se rémunérer.

Quant à nous, distributeurs indépendants, malgré la loi du 4 août 2008 sur la modernisation de l'économie (LME) destinée à protéger les petites entreprises, nous sommes toujours payés en moyenne trois mois après la sortie des films, ce qui n'est pas sans poser quelques problèmes de trésorerie ; d'autant que nous supportons des structures permanentes lourdes, en personnel entre autres.

Il n'est pas inutile de préciser que, lorsque les recettes en salles ne sont pas assez importantes pour couvrir nos investissements (minima garantis + frais d'édition), nous perdons évidemment de l'argent.

Nous rappelons à ce titre que le rapport Perrot-Leclerc, publié en 2008, soulignait que la distribution en salles était le maillon le plus fragile de la chaîne cinématographique.

Quant au rapport Goudineau, publié en 2000, il indiquait que 4 films sur 5 ne remontaient pas leurs frais de sortie sur les encaissements des salles. Dix ans plus tard, la situation n'a pas changé...

AD VITAM – Alexandra Henochsberg

BAC FILMS – Roch Lener

DIAPHANA – Michel St Jean

HAUT ET COURT – Carole Scotta

LES FILMS DU LOSANGE – Régine Vial

LE PACTE – Jean Labadie

MEMENTO – Alexandre Mallet-Guy

PYRAMIDE – Eric Lagesse

REZO – Jean-Michel Rey

WILD BUNCH – Brahim Chioua

DIRE – Distributeurs Indépendants Réunis Européens
Contact : Anne POULIQUEN et Mélody GLEIZES
c/o Haut et Court – 38 rue des Martyrs – 75009 Paris
Tel : 01 42 47 81 18 – Email : info@distributeurs-independants.org